

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1916-1917)
Heft: 2-3

Artikel: Ligues de bonté
Autor: Ritzenthaler, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire des N^{os} 2 et 3 :

Les ligues de bonté, par M^{lle} RITZENTHALER. — Divers. — Le rôle de l'instituteur et de l'école dans le choix d'un métier, par M. A. DUBOIS. Convocation à la séance du 17 janvier 1917. — Avis.

Séance du mercredi 8 novembre, à 8 h. $\frac{1}{2}$, du soir.

Présidence de M. ED. CLAPARÈDE, président

Le président annonce, en ouvrant la séance, qu'il a représenté la société aux comités de « *L'art et l'enfant* » et de « *Pro Juventute* », Le premier de ces comités a pour objet l'organisation d'une Exposition relative aux industries intéressant l'enfant (mobilier pour enfants, jouets d'enfants, etc.), exposition qui aura lieu à Genève en novembre 1917 ; le second s'occupe activement en ce moment des questions touchant à l'apprentissage. M. Claparède, après avoir fait part encore aux sociétaires que des situations très avantageuses sont offertes à des instituteurs ou à des institutrices qui voudraient s'expatrier, donne la parole à M^{lle} Ritzenthaler.

Ligues de bonté

par M^{lle} M. RITZENTHALER.

Le mouvement des Ligues de bonté est parti d'Amérique où elles furent créées en 1882 par Georges Augel, sous le nom de *Baud of mercy*. Actuellement près de 15.000.000 d'enfants en font partie dans ce pays et 14 Etats ont rendu obligatoire leur établissement dans les écoles publiques. Un Genevois, M. J. Périnet, les introduisit en Europe.

Sur l'instigation de M^{me} E. Simon, les premiers essais furent faits par deux instituteurs de Paris, M. Durot et M^{lle} Bergevin.

De nombreux instituteurs et institutrices adoptèrent bientôt ce moyen pratique d'éducation morale qui reçut l'approbation des plus hautes personnalités de l'enseignement et du journalisme. Grâce à la forte impulsion que leur donna M. F. Buisson, ces Ligues réunissent actuellement en France plus de 50.000 enfants. En août 1914, M^{me} Sewan et M. Durot présentaient au Congrès international d'éducation morale tenu à la Haye les premiers résultats obtenus.

La plus grande initiative est laissée aux fondateurs pour l'application des méthodes à employer.

D'un caractère particulièrement *souple* les Ligues de bonté peuvent s'adapter à des besoins d'ordres très divers et s'inspirer de la mentalité d'un pays ou d'une époque.

Voici comment une Ligue fonctionne généralement dans les Ecoles primaires ; mais ce moyen est absolument *facultatif* ; il ne pourrait du reste pas être employé dans les Ecoles supérieures.

1^o Les membres de la Ligue sont invités à observer autour d'eux et à trouver, à l'école, dans la rue, à la maison, toutes les occasions d'intervenir en faveur de tout ce qui vit, de tout ce qui souffre, de tout ce qui peut avoir besoin d'aide.

2^o Une boîte aux lettres placée dans la classe reçoit l'énoncé très simple et sans signature des actes de bonté accomplis.

3^o Ces actes, classés selon l'intérêt qu'ils présentent sont commentés à la leçon de morale suivante par l'instituteur qui s'attache à dégager la valeur de l'effort collectif et de l'effort individuel de la classe.

M. Pujol, professeur d'anglais au Lycée de Longchamps, à Bordeaux, a tenté une expérience pédagogique qui mérite d'être signalée.

S'adressant à des jeunes gens de 13 à 16 ans il leur a proposé comme devoir d'anglais facultatif de lui raconter tel acte de bonté qu'ils auraient accompli. Mis en goût par ce que ce devoir présentait d'original les élèves ont répondu en grand nombre à l'appel du professeur. Afin de varier le procédé, M. Pujol a demandé qu'on lui relatât tantôt une impression de beauté ressentie, tantôt un

acte de bonté accompli par soi-même ou par un autre. Les résultats déjà obtenus par la création des Ligues de bonté sont alors plus satisfaisants et souvent même remarquables. L'auteur de ces lignes regrette que l'espace lui manque pour pouvoir les relater.

Les Ligues de bonté très répandues déjà en Amérique, en France, en Angleterre, en Italie sont encore peu connues en Suisse. L'année passée, M. Malsch, Directeur de l'Enseignement primaire s'est intéressé à cette méthode d'éducation et depuis, ce mouvement tend à se propager assez rapidement à Genève. Il est aussi soutenu par M. le professeur Claparède et par M. P. Bovet.

En octobre 1915 eut lieu à l'Ecole secondaire de la rue d'Italie, la première séance de discussion sur les Ligues de bonté. Ces séances renouvelées chaque mois furent présidées par M^{lle} Champury et au printemps elles furent closes par une conférence de M. Malsch lui-même.

Parmi les Ligues déjà existantes dans notre ville celle de M^{lle} Cuendet maîtresse de classe à l'Ecole ménagère de la Rue Rousseau, mérite une mention toute spéciale. Les lettres ci-jointes, écrites par deux de ses élèves feront facilement comprendre l'excellente influence exercée par M^{lle} Cuendet sur les membres de sa Ligue.

« Chère Mademoiselle,

Comme malheureusement on ne peut pas trouver nos défauts nous-mêmes, j'aimerais bien savoir si vous m'en avez trouvé pendant l'année scolaire que j'ai passée avec vous, car j'aimerais bien m'en corriger le plus possible. Je serais très contente de les connaître. J'aimerais bien aller une fois par semaine dans votre classe à la récréation du matin, si cela ne vous gêne pas, pour que vous puissiez me parler de la Ligue de bonté car j'ai trouvé qu'elle m'avait fait beaucoup de bien, aussi je vous en suis très reconnaissante.

Je n'avais jamais pensé à rechercher la beauté, mais maintenant que je regarde beaucoup plus autour de moi je trouve des choses très jolies. Exemple : J'ai vu, il n'y a pas longtemps, un monsieur qui a fait un contour pour ne pas écraser un escargot. Cela m'a fait plaisir, car il y a des personnes qui ne font pas attention où elles marchent. J'ai trouvé que j'avais acquis du courage et

de l'énergie, mais j'ai bien de la peine à devenir tout à fait bonne. Enfin il ne me reste plus qu'à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour moi.

Votre ancienne élève
Thérèse F.

« Chère Mademoiselle,

C'est avec reconnaissance que je viens vous raconter les expériences que j'ai faites depuis que notre chère Ligue a été fondée.

Souvent j'ai pratiqué le proverbe « Rien de trop » mais aussi souvent je me suis laissée entraîner et n'ai pas su me gouverner moi-même. Je suis devenue aussi plus patiente et plus douce et j'ai mieux observé les actes de bonté qui ont été faits autour de moi. En espérant que notre Ligue ne discontinuera pas cette année, je garde un bon souvenir de l'année passée dans laquelle je me suis fait beaucoup de bien moral.

Votre ancienne élève,
Marguerite G. »

Jusqu'à présent l'enseignement de la bonté a été théorique. Or, les Ligues de bonté ont pour but de remplacer la morale théorique par la morale pratique et active. C'est là le point essentiel.

Donner à l'énergie bonne qui dort en nous le plus d'expansion possible et lui permettre de se manifester par des *actes* de bonté et d'amour répétés des centaines et des centaines de fois. Les Ligues de bonté présentent donc comme un nouveau champ d'action et d'action éminemment bienfaisante ouvert à l'initiative de l'enfant comme une espèce d'initiation personnelle vers le bien.

Toutes les vertus sociales sont en germe dans la bonté. En dehors de la bonté, dit *Fouillée*, on ne trouve que de pauvres diminutifs ou succédanés de morale.

Et l'éminent philosophe ajoute : Sois bon en vue de l'universelle bonté qui ferait l'universel bonheur ¹⁾.

M. Claparède remercie la conférencière et forme le souhait que ces Ligues se répandent de plus en plus à Genève.

¹ Voir aussi *Wissen und Leben* : « Ligues de bonté » (15 sept. 1916), par M^{me} HAUTESOURCE.

M. le pasteur *Joseph* se plaît à reconnaître l'excellence des résultats obtenus par les Ligues, mais il se demande si, malgré la délicatesse de leurs procédés, elles ne procurent pas aux enfants un peu de cette satisfaction personnelle et de cet orgueil qui sont un danger pour eux.

M^{lle} *Ritzenthaler* croit qu'il existe chez le nouveau Liguier cette même légère vanité qu'a l'enfant à sa première culotte ou à son premier sac tout neuf en entrant à l'école primaire. Mais elle est certaine que cette vanité s'efface vite et qu'elle fait place à la joie née de l'acte de bonté accompli. C'est d'ailleurs pour éviter ces accès de vanité que M^{lle} *Ritzenthaler* ne préconise point le port ostensible d'un insigne de liguier.

Répondant encore à M. *Biéler*, elle nous informe que les Ligues de bonté sont peu répandues parmi les garçons auprès de qui elles rencontrent des obstacles plus grands mais qui ne sont pas insurmontables. Chaque classe devrait avoir sa Ligue. M. *Lecoultre* tient à rappeler l'existence d'une sorte de Ligue de bonté, « la Ligue de bienfaisance », créée à Genève il y a 20 ans par M. le pasteur *Hoffmann*.

Divers.

M. *Biéler* annonce que la Société pédagogique a participé à la Réception offerte aux instituteurs ayant suivi le cours de gymnastique pendant les vacances 1916, et qu'il tient à la disposition des sociétaires les rapports qui ont paru à ce sujet.

M. *Claparède* fait part aux sociétaires que le Comité de la « Romande » a écarté le sujet d'étude que notre société proposait pour le congrès de 1918 et qui était : « Le rôle de l'éducateur et de l'école dans la question du choix d'une carrière. » Il pose la question de savoir si ce sujet important ne pourrait pas faire l'objet d'un travail dans le sein même de notre *Section genevoise*, travail qui donnerait lieu à un rapport à présenter lors de notre Cinquantenaire.

M. *A. Dubois* veut bien se charger de faire un travail préliminaire qui permettrait à chacun d'apporter les documents qu'il possède sur la question.

Il est rappelé aux sociétaires que M^{lle} *Dupin* qui nous avait proposé de rechercher les qualités et les défauts de nos élèves par le moyen de leur écriture, n'a reçu qu'un